



Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 23 janvier 2024

Membres présent-es : Odile CROMBEZ, Aniko MEKSZ, Martine CORMERAIS, Michèle PETIT LETURGEZ, Laurence ROBE, Sandrine TORTORA, Nolwenn VANEY, Pierre BOTTONI, Roger DARTHOUT, Mario DOS SANTOS, Pierre LENTIER, Richard UZAN, , Christian ZAKARIAN.

Membres excusé-es : Yolande LINZ, Maryse PIVONET, Alphonse BOYE, Bruno GEHAN, Pascal LEANDRI, Alain MICHAUT

Invitée : Lucie DE CARVALHO

I. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 23 juin 2023

Reporté au prochain CA

II. Approbation des 2 derniers conseils d'administration

Après avoir apporté les modifications relevées en séance, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

III. Tour des commissions

- Commission technique

Pôle masculin :

N+1 : ICT régional champions pour la 3^{ème} année consécutive depuis la création de l'épreuve et pourtant pas qualifié pour Orléans.

Laurence Robe rappelle une nouvelle fois que la gestion supplémentaire de 3 mois chaque année imposée par la CTT mobilise des entraîneurs et des créneaux mais surtout retarde la détection des N-1.

N (2010) : défaite contre le comité 75. Les j2 et j3 se tiendront le week end prochain.

Constats : beaucoup de joueurs blessés et des regroupements où manquaient les joueurs du fait de rencontres se déroulant le dimanche après-midi.

Un courrier pour rappel a été adressé aux clubs afin dans la mesure du possible de ne pas programmer les matches le dimanche après-midi pour les U15 et U13.

Une réunion s'est tenue le dimanche 21 janvier avec les parents afin de rappeler les règles de fonctionnement (prévenir en cas d'absence).

N(2011) : une 1^{ère} détection s'est tenue, les clubs ont envoyé leur quasi équipe au complet. En conséquence 2 nouvelles détectations sont programmées en divisant les clubs par 2.

Pôle féminin

N+1 : on retiendra une entrée au pôle et une 2^{ème} à Fontainebleau.

Aniko Meksz fait la même remarque que pour les masculins, aucun intérêt à conserver 3 mois supplémentaires les N+1.

N (2010) : il y a plus de potentiel. Au 1^{er} tour ; elles terminent 2^{ème} et vont jouer à la MDH. Elles sont qualifiées pour les ITR.

Aniko Meksz fait savoir qu'elle ne valide pas les choix faits par la technique régionale. Elle fait part également des difficultés rencontrées pour trouver des salles disponibles pour les regroupements.

A ce sujet, elle tient à remercier la ville et le club de Bonneuil qui répondent toujours favorablement à nos sollicitations.

Elle souhaiterait pouvoir bénéficier d'un créneau le samedi matin à la MDH

- Commission jeunes

La commission trouve regrettable que les clubs ne lisent pas les comptes-rendus de la commission et fait savoir qu'à l'avenir plus de réponses ne seront apportées aux mails ou courriers s'il n'est pas possible d'identifier le club.

- Commission d'Organisation des Compétitions

Pour la coupe du Val de Marne, les inscriptions sont en baisse. A l'inverse du challenge où l'on observe une nette augmentation : 56 équipes engagées.

La commission rencontre des problèmes pour trouver des dates de report. De plus en plus de demandes sont reçues pour des installations indisponibles.

Pierre Bottoni, pour aller dans le sens de la commission technique, fera un rappel aux clubs pour libérer les dates correspondant aux journées de détection et ainsi éviter les dates de report auxquelles s'ajoutent celles pour la coupe de France.

Problème avec Gest'hand, certains juges arbitres ne sont pas activés et demande à la CDA de privilégier les championnats excellence afin qu'ils soient arbitrés par des juges arbitres neutres.

- Commission arbitrage

La commission est satisfaite au cours des 7 derniers we, 99% des rencontres ont été couvertes. Elle rencontre des difficultés à désigner les juges arbitres/joueurs.

Les stagiaires reçus à la théorie vont être suivis les we à venir.

A la demande des clubs, une 2^{ème} session de formation à l'arbitrage va être ouverte.

Côté JAJ : 2 binômes ont intégré la région depuis janvier 2024 et 2 binômes ayant accédé à la région ont été retenus pour les ITC et le championnat de France.

- Commission salles et terrains

Une réunion ligue s'est tenue afin d'intégrer de nouveaux responsables.

- Commission CMCD

Sous réserve de la fiabilité de Gest'hand, 5 clubs sont en difficultés.

Pierre Bottoni demande d'informer les clubs et de leur proposer des solutions pour répondre à leur difficulté.

Le CA s'étonne qu'aucune information n'ait été faite aux clubs depuis le début de la saison et au mois de janvier, il était difficile voire impossible de les accompagner dans leurs difficultés (inscription à des formations, validation d'acquis d'expérience). Il demande à ce que les clubs soient informés le plus vite possible de leur situation avec les solutions possibles pour la fin de la saison.

- Commission statuts et règlements

Les statuts et règlements ainsi que le règlement intérieur du comité ont été mis à jour. Pierre Lentier demande au conseil d'administration de les valider.

Le conseil d'administration les valide à l'unanimité. Une assemblée générale extraordinaire se tiendra en mars 2024 pour validation par les clubs.

- Développement

Bilan des actions 2023 :

Le département est satisfait des fiches actions présentées. L'arbitrage du département n'est pas encore donné mais il faut s'attendre à une baisse des subventions pour 2024.

Pierre Lentier remercie Lucie pour son implication.

Sections sportives

Depuis la rentrée scolaire et jusqu'au 31 décembre 2023, nous intervenons sur les sections sportives d'Ivry et Arcueil. A compter du 1^{er} janvier 2024, 2 nouvelles conventions ont été signées avec le club de Champigny et St Maur et s'ajoutent aux 2 précédemment citées. L'intervention sur la section st maurienne se terminant au 30 juin 2024.

Actions à entreprendre en 2024

Proposer une nouvelle fiche action « JOP 2024/FAN ZONE.

IV. Point financier

Le conseil d'administration trouve une nouvelle fois inacceptable qu'aucun point financier ne soit présenté et s'étonne également de la non-clôture des comptes 2022 à ce jour.

Le conseil d'administration exige la présentation de comptes approuvés pour le prochain CA.

V. Point sur les licences.

A ce jour, nous comptons 7463 licencié-es soit environ plus 300 licences.

VI. Questions diverses

- ✚ AG électorale et annuelle : la date a été fixée au samedi 15 juin 2024. Un appel pour la salle va être lancé auprès de nos clubs.
- ✚ Achat écran numérique et support : en attente de la réception du support, cet outil sera à disposition en mars 2024.
- ✚ Retour CA : Pierre Lentier et Odile Crombez font un rapide retour du dernier CA de ligue qui s'est tenu le samedi 14 janvier 2024.
- ✚ Réunion COC/clubs prévue en mars 2024.
- ✚ Tournoi Hand gazon à Bonneuil : pour les scolaires la date est fixée aux lundi 27 et mardi 28 mai et pour l'USEP au jeudi 29 mai 2024.
- ✚ Site internet : quand aurons-nous un site mis à jour intégrant les différents pv des commissions, des CA et BD ?
Pierre Lentier se rapprochera de Mathieu pour évoquer ce sujet.
- ✚ Challenge du Président
Aniko Meszk demande que le règlement du challenge du président soit appliqué conformément à nos textes ce qui n'a pas été le cas pour cette année.
Jusqu'à preuve du contraire, les critères d'attribution n'ont pas donné lieu à modification et à un vote de la part du CA.
Elle avait déjà évoqué en début de saison ce sujet avec le président du comité mais à aucun de nos CA, ce point n'a été mis à l'ordre du jour .
En attente de réponse
- ✚ Modification de la composition de la commission de discipline : demander à Alain Michaut de faire le nécessaire.

Odile CROMBEZ

Secrétaire de séance

Pierre LENTIER

Président